

undefined - samedi 26 septembre 2026

Pays-Haut Val d'Alzette

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS-HAUT VAL D'ALZETTE

Pacte de gouvernance : « Plus présents et réactifs dans les chantiers à venir... »



Pour Stéphan Brusco, président de la CCPhVA, l'établissement d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'interco « est aujourd'hui une obligation... » Photo Armand Flohr

Les élus de la CCHPVA se sont prononcés en faveur de l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'intercommunalité. Ce fonctionnement permettra

« plus de proximité, de réactivité, notamment dans les gros chantiers à venir... »

Explications.

Les élus de la Communauté de communes Pays-Haut Val d'Alzette se sont réunis au Laboratoire d'Audun-le-Tiche à l'occasion du conseil communautaire du mardi 22 septembre. Ils ont entre autres débattu sur la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et l'intercommunalité. Ce document stratégique — établi par la loi Engagement et proximité — permet de mieux associer le bloc communal aux décisions des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). L'idée étant d'amener de la modernisation dans le mode de fonctionnement et de rapprocher les élus des enjeux locaux.

« Aujourd'hui, la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance est presque une obligation car il faut qu'on travaille différemment avec un pacte fiscal et financier, un projet de territoire et un pacte de gouvernance..., lance Stéphan Brusco, le président de la CCPHVA et maire de Thil. Le but de ce soir est de [permettre aux maires de mettre en place ce qui nous servira ensuite sur l'ensemble du mandat...](#) Et ce mode de fonctionnement permet plus de proximité, de réactivité, de travailler main dans la main sur des projets en sachant comment les informations circulent, comment les décisions sont prises et par qui... »

Pour créer ce pacte de gouvernance, les maires des différentes communes de la CCPHVA se réuniront tout d'abord pour travailler sur la création de commissions spécialisées et sur le fonctionnement de la conférence des maires — une instance de concertation et de dialogue obligatoire [au sein des établissements publics de coopération intercommunale \(EPCI\) ...](#) Ils se pencheront également sur les principes généraux de mutualisation des services administratifs, et les conventions de gestion permettant aux maires de piloter des équipements d'intérêts communautaires...

« Nos élus ne seront plus seulement envoyés pour suivre la 1^{re} phase des travaux en avril, la seconde en octobre, et couper le ruban en janvier de l'année d'après..., [poursuit Stéphane Brusco](#). Il y aura des commissions spécifiques pour suivre les travaux, anticiper et gérer les difficultés... Car, quand ça prend du retard ou que c'est mal fait au départ, ça se répercute sur le budget... Nous avons besoin de proximité, de présence de réactivité avec les gros chantiers à venir. » Un exemple concret, celui de la création future d'une crèche communautaire du côté d'Aumetz, a été pris pour illustrer ces propos.

[Pour Laurent Cavalieri, le maire d'Aumetz](#), et 5^e vice-président de la CCPHVA en charge de l'élaboration du projet de territoire et l'aménagement du territoire, « on ne peut plus se permettre de dépenser des sommes astronomiques pour des travaux qui sont mal faits... Il faut être réactifs et avoir un œil attentif sur nos marchés ! » Un point adopté sans difficulté par l'ensemble des élus.

